

Programme « Kit d'économie d'énergie & conseils » Conditions de participation

Engagée dans la transition énergétique et souhaitant sensibiliser et accompagner ses citoyens, la Commune d'Orbe propose, au travers de ce programme, du matériel efficient accompagné d'une visite de conseils à domicile pour favoriser les économies d'énergie dans les ménages urbigènes.

Les conditions de participation au programme sont les suivantes :

1. Le domicile du demandeur est situé sur le territoire de la Commune d'Orbe. L'offre est ouverte aux locataires comme aux propriétaires.
2. Une seule participation au programme est possible par domicile/ménage. Le demandeur atteste participer au programme pour ses propres besoins. Le programme comprend :

Option A

- un kit de matériel efficient (un thermomètre ambiance / un thermomètre pour le frigo / une ampoule LED 6W / un pommeau de douche / un économiseur d'eau pour robinet / une multiprise avec interrupteur) ;
- un échange avec un/e spécialiste (visite de 30 minutes à votre domicile pour une discussion, la remise du matériel et le remplacement du pommeau de douche (l'ancien pommeau est repris par le/la spécialiste et sera détruit). La visite est effectuée par un ingénieur spécialisé du groupe VOé) ;
- des conseils simples et pratiques (remise du « Guide des éco-gestes » du Canton de Vaud »).

Option B

- un kit de matériel efficient (cf ci-dessus) ;

3. Le demandeur s'engage à payer sa participation au programme au prix préférentiel de :
 - a. Option A : CHF 20.--. au moment de l'inscription au moyen d'un QR-Code
 - b. Option B ; CHF 10.-- cash ou par carte au moment de la récupération du matériel
4. La demande de participation doit être effectuée au moyen du formulaire en ligne. Si le demandeur ne dispose pas d'accès à internet, il peut contacter la Commune d'Orbe pour s'inscrire.
5. Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'octroi de la subvention peuvent être utilisées par la Commune d'Orbe à des fins de recherches dans le domaine des économies d'énergie, tout en respectant les règles de confidentialité (anonymat des données). Par ailleurs, le demandeur pourra être contacté dans le cadre d'un sondage de satisfaction après la prestation.
6. Dans le cadre du programme « Economies d'eau chaude » de la Fondation myclimate (concerne le pommeau de douche du kit), les données personnelles recueillies sont transmises à la Fondation précitée et le demandeur accepte de participer au monitoring aléatoire réalisé tous les deux ans par ce dernier.
7. Les kits de matériel ne sont ni repris ni échangés, néanmoins il est garanti 2 ans. Un équipement défectueux dans ce délai peut être remplacé.
8. Le kit de matériel est sujet à restitution s'il a été obtenu suite à de fausses déclarations ou sur la base de renseignements inexacts.
9. La participation au programme « Kit d'économie d'énergie & conseils » est possible selon les critères précités et selon la disponibilité.

Avec le soutien de